



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



25067120

le,

JOURNAL DE L'ENTREPRISE

14.04.2025

Greffe

N° d'entreprise : **0679 945 254**

Nom

(en entier) : **A.W.INVEST**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société en commandite simple**

Adresse complète du siège : **Venelle aux Thuyas 3 à 1300 Wavre**

Objet de l'acte : Transfert de siège social

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 avril, au siège social, s'est tenue la réunion entérinant les décisions suivantes prises par le gérant unique.

L'ordre du jour est le suivant :

- Transfert de siège social;
- Pouvoirs.

En conséquence de quoi, le gérant décide:

1. De transférer le siège social à l'adresse suivante :

Avenue des aubépines 10
1301 Wavre

Le transfert de siège social prend effet au 1er mai 2025. Il ne subsiste aucun siège d'exploitation à la précédente adresse. Tous les documents sont transférés au nouveau siège social.

2. De donner pouvoirs à la SPRL Tax & Accounting Philippon dont le siège social est établi Avenue des aubépines 10 à 1301 Bierges, portant le numéro d'entreprise BE0677.967.147, représentée par Monsieur Gaëtan PHILIPPON, afin de procéder aux formalités de publication légales au moniteur belge.

Tax & Accounting Philippon SRL
Représentée par Gaëtan Philippon, administrateur
Agissant en qualité de mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/05/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).